

Conditions Générales de Vente (CGV) —

Horizon

Dernière mise à jour : 11 septembre 2026

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente et l'utilisation de l'abonnement au logiciel **Horizon**, service en ligne de suivi de projets et de calcul de rentabilité, édité par :

MACOM DIGITALE, SARL, SIRET **989 656 186 00016**, siège social : **22 Rue de Pont Malo, 56150 Baud**, représentée par **Alexis Le Guével**, en qualité de Gérant, ci-après « l'Éditeur ».

Toute souscription à Horizon implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client, ci-après « le Client » ou « l'Utilisateur ».

Article 2 — Description du service

Horizon est un logiciel en ligne (SaaS) permettant notamment :

- Le suivi du temps de travail par projet
- Le calcul automatique de la marge et de la rentabilité
- La gestion de clients, devis et factures
- Le suivi de tâches
- Un tableau de bord de pilotage

L'Éditeur se réserve le droit de faire évoluer les fonctionnalités du service, sans que cela ne constitue une modification substantielle justifiant la résiliation par le Client, sauf suppression d'une fonctionnalité essentielle au bon fonctionnement du service pour son usage.

Article 3 — Tarifs et modalités de paiement

- Formule proposée : Formule unique à 10 € par mois
- Prix : 10 € HT par mois, soit 12 € TTC (TVA applicable : 20% — taux standard ; à corriger si franchise en base de TVA applicable)
- Période d'essai gratuite : Oui, 7 jours. Carte bancaire requise dès l'inscription ; à l'issue de la période d'essai, l'abonnement bascule automatiquement en formule payante, sauf résiliation par le Client avant la fin de l'essai.
- Moyen de paiement accepté : Carte bancaire et prélèvement SEPA
- Facturation : à l'avance, le 1er de chaque mois
- Toute période commencée est due dans son intégralité, sauf disposition contraire précisée ici.

Note pour

la version finale : ces informations doivent correspondre exactement à ce qui est affiché au moment de la souscription, sous peine de pratique commerciale trompeuse.

Article 4 — Durée, renouvellement et résiliation

- L'abonnement est souscrit pour une durée mensuelle, avec reconduction automatique tacite pour une durée identique, sauf résiliation.
- Le Client peut résilier à tout moment depuis son espace de compte, sans préavis. • La résiliation prend effet à la fin de la période en cours ; aucun remboursement au prorata n'est effectué pour la période déjà entamée, sauf disposition contraire ci-dessous.
- L'Éditeur se réserve le droit de résilier l'abonnement d'un Client en cas de manquement grave aux présentes CGV (usage frauduleux, impayé non régularisé après mise en demeure).

Article 5 — Droit de rétractation

Horizon étant ouvert à tous (particuliers comme professionnels), le Client non-professionnel dispose, conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, d'un délai de 14 jours à compter de la souscription pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif. Ce délai peut également s'appliquer aux Clients professionnels employant 5 salariés ou moins, lorsque l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de leur activité principale (article L221-3 du Code de la consommation).

Toutefois, s'agissant d'un service numérique dont l'exécution commence dès la souscription (accès immédiat à la période d'essai), le Client reconnaît expressément, en cochant une case dédiée au moment de la souscription, demander l'exécution du service avant la fin du délai de 14 jours et renoncer en conséquence à son droit de rétractation une fois l'accès au service pleinement fourni, conformément à l'article L221-28 13° du Code de la consommation.

À faire valider avec un professionnel : la formulation exacte de la case à cocher au moment de la souscription, ainsi que la conservation de la preuve de ce consentement, sont des points sensibles à sécuriser juridiquement.

Article 6 — Données du Client

L'utilisation d'Horizon implique le traitement de données personnelles et professionnelles, dont les modalités sont décrites dans la **Politique de confidentialité**, document distinct et consultable à macom-digitale.com/politique-confidentialite [à ajuster si l'adresse finale diffère].

Le Client reste seul responsable de la licéité et de l'exactitude des données qu'il saisit dans l'application (notamment les données concernant ses propres clients).

Article 7 — Disponibilité et responsabilité

- L'Éditeur s'efforce d'assurer un accès continu au service, sans garantie de disponibilité absolue (maintenance, incidents techniques indépendants de sa volonté notamment liés à ses hébergeurs).
- L'Éditeur ne saurait être tenu responsable des pertes de données résultant d'une mauvaise utilisation du service par le Client, ni des conséquences indirectes (perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle...) liées à une indisponibilité.
- Le Client est seul responsable de la conservation d'une copie de ses données importantes (export disponible depuis l'application).
- La responsabilité de l'Éditeur, si elle est engagée, est limitée au montant payé par le Client au cours des 12 derniers mois.

Note pour la version finale : les clauses limitatives de responsabilité doivent rester raisonnables pour ne pas être jugées abusives, en particulier envers des clients non-professionnels le cas échéant.

Article 8 — Propriété intellectuelle

Le logiciel Horizon, sa structure, son design et son contenu restent la propriété exclusive de MACOM DIGITALE. La souscription à un abonnement n'emporte aucun transfert de propriété intellectuelle au profit du Client, qui bénéficie uniquement d'un droit d'usage pour la durée de son abonnement.

Les données saisies par le Client (clients, projets, documents) restent sa propriété.

Article 9 — Modification des CGV

L'Éditeur peut modifier les présentes CGV à tout moment. Les Clients en seront informés par email ou notification dans l'application, au moins 30 jours avant leur entrée en vigueur pour les Clients déjà abonnés.

Article 10 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de **Lorient** (Tribunal de commerce de Lorient, 3 rue Benjamin Delessert, CS 10426, 56104 Lorient Cedex — compétent pour le siège social situé à Baud, 56), sauf disposition d'ordre public contraire (notamment pour les litiges avec des consommateurs).